



## LE PARC DU KARREVELD

### *L'écrin du château-ferme*

Dans un quartier très urbanisé, le parc du Karreveld sert d'écrin à l'architecture majestueuse d'un château-ferme à vocation désormais culturelle et de prestige. Havre de paix, les lieux invitent à une belle promenade à l'ombre de quelques très beaux arbres.



### UN PEU D'HISTOIRE

L'origine du nom Karreveld n'est pas certaine. L'explication la plus communément admise serait une évocation de la nature du sol : « *karreelvelt* » ou champs de terre à briques. Une activité très bien représentée au 19<sup>e</sup> siècle et encore au début du 20<sup>e</sup> (dont témoignent d'ailleurs divers toponymes du quartier), mais qui est probablement beaucoup plus ancienne.

La première mention connue du site remonte à 1253. Jean I<sup>er</sup> le Victorieux, duc de Brabant, donne à son épouse Marguerite, fille du roi de France Saint Louis, le domaine de « Carnevelt ». Il ne s'agit pas d'une seigneurie, mais plutôt d'un vaste bien foncier qui réapparaîtra dans les archives de l'Ancien Régime à chaque fois qu'il changera de propriétaire. Ce fut notamment le cas en 1780, date à laquelle il échoit (pour 150 ans) à la famille de Villegas de Saint-Pierre-Jette, déjà propriétaire du château de Rivieren à Ganshoren.

A l'époque, le domaine se trouvait sur le territoire d'Anderlecht. Un échange de parcelles en 1812, le fera passer dans les limites du territoire de Molenbeek-Saint-Jean.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le domaine de Karreveld est à l'abandon, mal entretenu par ses propriétaires. Le tracé des boulevards de grande ceinture qu'on envisage de prolonger au-delà du plateau de Koekelberg pourrait le démanteler. En attendant, le parc est parfois utilisé comme base pour le décollage de montgolfières et un vélodrome en bois pour l'organisation de courses cyclistes est construit à proximité. Ces manifestations sportives attirent tellement de monde que le château-ferme est transformé en laiterie restaurant à l'enseigne « Grande Laiterie du Vélodrome ».

A la même époque, un cinéaste français, Alfred Machin, travaillant pour la société Pathé, devient directeur d'une de ses filiales, la Belge Cinéma Film. En 1912, il fera construire au Karreveld un studio vitré et aménagera dans les infrastructures du vélodrome, des ateliers et des locaux pour les artistes. Sans oublier, dans le parc, un mini jardin zoologique ; certains de ses pensionnaires figureront dans les films qui y seront tournés. D'autres réalisateurs occuperont temporairement les lieux dans l'après-guerre.

Lorsqu'en 1930, la Commune de Molenbeek rachète au Comte de Villegas le domaine du Karreveld, celui-ci s'étend sur une superficie de 16 hectares comprenant, outre la ferme-château et son étang, des bois, des prairies et des marécages alimentés par deux ruisseaux (le Paruck et le Korenbeek).



L'intention des édiles communaux est d'urbaniser une bonne partie du site. Le domaine servira ainsi à la création du boulevard Louis Mettwie, aux avenues Jean de la Hoese, de la Liberté et du Karreveld et fournira de nombreuses parcelles pour la construction de villas.

Ce qu'il reste du parc du château-ferme sera aménagé en jardin public en 1952. Le bâtiment, très abîmé (il fut quelque peu consolidé avant guerre), mais classé comme monument depuis 1955, fera l'objet d'une reconstruction « à l'ancienne » selon les plans de l'architecte Pierre De Bruyne dans la perspective de l'exposition universelle de 1958. Jusqu'en 1980, sa vocation sera hôtelière. Il est depuis reconverti en espace culturel et abrite les bureaux de l'échevinat de la culture de Molenbeek. Des réceptions peuvent aussi s'y organiser.

## DESCRIPTIF GENERAL : A L'OMBRE DE TRES BEAUX ARBRES

Un chemin empierré, bordé de lampadaires, conduit, depuis le boulevard Mettwie, à l'entrée du château du Karreveld. Il longe une zone boisée dédiée à la nature et à la biodiversité où l'on n'intervient pas (ou peu) ; petit substrat de nature sauvage mis à l'écart grâce à la protection d'une discrète clôture en bois.

Les douves du château-ferme, alimentée par une source ont été jadis transformées en petit étang. Sur son îlot, les canards et les oies trouvent refuge sous les frondaisons de quelques saules pleureurs. Dans le talus d'en face, de l'autre côté de la placette empierrée, un muret en arc de cercle sert de support à une petite fontaine.

Les chemins en dolomie qui distribuent les circulations à l'intérieur du parc longent de belles pelouses qui mettent en valeur la majesté de certains arbres.

A l'arrière du château, que dissimule un rideau de peupliers d'Italie, un petit jardin à la française a été aménagé autour d'une vasque centrale, pointée aux quatre coins par quatre ifs taillés. Des haies très denses donnent à ce jardin dans le parc son contour géométrique.

Sur tout le pourtour du parc, haies, buissons, arbres et arbustes forment un écran vert qui isole la propriété de son environnement très urbain.

## FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Si l'on y prête attention, une promenade dans le parc du château-ferme équivaut à une véritable promenade dendrologique. Les arbres y sont nombreux et d'essence très variées. La plupart d'entre eux sont identifiés par un petit écriteau fixé sur leur tronc. Sorbier des oiseleurs, marronnier rouge, magnolier de Soulange, châtaignier, peupliers d'Italie côtoient certains congénères reconnus pour leur taille et leur beauté comme arbres remarquables de la Région bruxelloise. Parmi eux, deux platanes à feuilles d'érable, deux frênes ou un sophora du Japon. Le parc a aussi la particularité de posséder plusieurs variétés intéressantes de conifères : cèdres de l'Himalaya, de l'Atlas ou du Liban, cryptoméridia du Japon, douglas d'Amérique, pins noir et de Weymouth, if d'Europe, tuya géant, mélèze du Japon, épicéa de Brewer, faux cyprès de Sawara...

A l'initiative de la commune de Molenbeek, des recensements de l'avifaune ont été entrepris en 2008 et 2009 et se poursuivent depuis. Le parc du Karreveld fut l'un des postes d'observation. L'étang attire toute l'année des poules d'eau, des canards colverts et des ouettes d'Egypte. Le grand cormoran, mais surtout le héron cendré y font de fréquentes apparitions. Quant aux mouettes rieuses, elles sont surtout là l'hiver. Dans les arbres et les haies, il est aisé de repérer l'accenteur mouchet, la mésange charbonnière, le grimpeur des jardins, l'étourneau sansonnet et même le roitelet huppé. Les perruches à collier et les perruches alexandre ont fait du parc leur « prédortoir » avant de se regrouper pour passer la nuit à Simonis.

Au total une petite trentaine d'espèces différentes d'oiseaux fréquentent les lieux.



## PRINCIPE DE GESTION

Le parc du Karreveld est entretenu par le service des Plantations de la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Au programme, tonte des pelouses dès la mi-mars, taille des arbres et des buissons en automne et en hiver, nettoyage de l'étang, ramassage des feuilles et des déchets, entretien des parterres...

Une fois par an, un entretien plus conséquent est effectué pour remettre le parc à neuf.

Une étude est actuellement en cours pour créer dans l'étang un système de lagunage adapté qui permettrait, en améliorant la qualité de ses eaux, d'accroître la biodiversité.

Des travaux de restauration du château, notamment au niveau de la toiture et de l'isolation, sont projetés. Lorsque ceux-ci seront achevés, il faudra remettre en état les chemins du parc et installer, en sous-sol, un système de drainage pour canaliser les eaux de sources qui occasionnent des ravinelements. Le service des Plantations envisage aussi d'abattre le rideau de peupliers à l'arrière du château en raison des problèmes d'humidité qu'il occasionne au bâtiment.

## MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

### MONUMENTS

#### Le château-ferme du Karreveld

Le château, construit entre les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, relève de la typologie des manoirs. A l'époque, une partie des bâtiments était affectée au logement, l'autre aux activités agricoles. Du bâtiment primitif, il ne reste que le pignon et la façade se mirant dans l'étang que prolonge, en bordure de l'eau, une terrasse à balustres de pierre ponctuée de quelques bacs à fleurs. Les autres parties, comme la grange, ont été reconstruites entre 1952 et 1958. S'articulant autour d'une cour intérieure à laquelle on accède par un porche (restauré en 1997), l'ensemble arbore une architecture brabançonne typique en briques avec encadrement des portes et des fenêtres en pierres blanches.



## ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord, le parc Elisabeth.
- Au nord-est, le Zavelenberg.
- Au sud, le parc des Muses et les parcs Marie-José et Albert.
- Au sud-ouest, le parc Hauwaert.
- Au sud-est, le parc de la Fonderie.
- A l'est, le parc des Fuschias.
- A l'ouest, le bois du Wilder, le parc et le site du Scheutbos.



**Superficie** : 3 hectares

**Typologie** : Parc de château

**Propriétaire** : Commune de Molenbeek-Saint-Jean

**Gestion** : Le service des Plantations de la commune de Molenbeek-Saint-Jean

**Classement** : Le 10 novembre 1955, le château et ses dépendances ont été classés comme monument et les abords comme site.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### HEURES D'OUVERTURE

De novembre à mars inclus : de 9h à 17h.

D'avril à octobre inclus : de 8h à 21h.

### CONTACTS

Service des Plantations de la commune de Molenbeek-Saint-Jean : 02/ 412 12 80/81/83 (de 7h30 à 15h45).

**En cas d'urgence** : Zone de Police Bruxelles Ouest : 02/412 12 12.

### EQUIPEMENTS

Bancs, poubelles, panneaux d'information, lampadaires.

### ENTRÉES

L'entrée monumentale se trouve à l'angle du boulevard Louis Mettewie et de l'avenue Jean de la Hoese. Une seconde allée pavée pénètre dans le site à l'autre extrémité de cette avenue. Un troisième accès est aménagé boulevard Louis Mettewie au croisement avec l'avenue de la Liberté.

### ACCESSIBILITÉ PMR

Oui.

### TRANSPORTS PUBLICS

Metro : 2 et 6 (arrêt Osseghem).

Trams : 82 (arrêt Karreveld).

Bus 20 et 49 (arrêt Bastogne).

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Plus d'info sur les [itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la galerie de photos de la [Virtual Landscape Galery](#).
- Plus d'info sur [l'Inventaire des arbres remarquables de la Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Plus d'info sur [l'avifaune sauvage de Molenbeek-Saint-Jean](#).

